

**Opinion de la Chambre des députés**

**Communication de la Commission au Conseil et au  
Parlement Européen**

**Premier rapport bisannuel sur les progrès réalisés dans le  
développement de l'union douanière de l'UE et de sa gouvernance**

**COM (2018) 524**

**La Chambre des députés :**

1. Souligne l'importance de la transparence et de la clarté des procédures douanières pour l'importation de marchandises qui s'adresse à des marchés européens de niche ou moins connus au niveau européen, en particulier ceux présentant une grande périssabilité.
2. Recommande au groupe de politique douanière de mener des consultations régulières avec les opérateurs économiques afin d'identifier à temps et supprimer les obstacles éventuels à la bonne conduite des procédures douanières.
3. Recommande que les procédures douanières spécifiques et possible soient expliquées plus en détail dans le cas d'une coopération avec des pays tiers dans le domaine de la science et celles relatives aux produits innovants, ainsi que celles nécessaires à la réalisation conjointe de prototypes.
4. Considère que l'utilisation des programmes de recherche scientifique de l'Union serait bienvenue pour identifier à temps et lutter efficacement contre les menaces et les fraudes transfrontalières à l'aide de l'internet des objets, de l'analyse des données, de l'intelligence artificielle et de la technologie de la chaîne de blocs.